Rhétorique universitaire

l'introduction

1 - généralités -

Une introduction convenable doit remplir les objectifs qui justifient son existence (Une introduction ratée, au contraire, ne correspond à rien; elle ne constitue que les premières phrases, gratuites, d'un texte dont le point de départ n'est pas correctement défini et ne pourra donc pas être par la suite valablement exploité).

1- Elle doit tout d'abord faire connaître le sujet dont il sera question dans tout le document

Dans la vie professionnelle, cela s'impose et n'a rien d'artificiel.

Seule la situation sociale des institutions de formation (enseignement secondaire, université, écoles...) donne à cette première fonction un caractère factice et conventionnel (annoncer le sujet traité à ceux-là mêmes qui l'ont donné à travailler...)

Dans toute activité professionnelle réelle, les tâches sont toujours réparties entre les membres des équipes de travail. Les sujets sont donc diversifiées, et chacun a le sien propre, différent de ceux de ses collègues.

Plus grave : les sujets qui seront abordés par les différents membres de l'équipe seront nécessairement voisins puisque complémentaires par rapport aux projets généraux de l'équipe. Le danger est alors plus grand, pour chacun, de laisser contaminer son propos par les préoccupations de ses collègues, et de manquer par là à ses propres obligations.

→ Dans ces conditions, il importe bien, alors, de définir scrupuleusement le travail qu'on a à développer, aussi bien pour les autres que pour soi-même.

Ajoutons enfin que, dans une équipe professionnelle hiérarchisée, les prérogatives de chacun vis à vis de ses collègues et surtout de ses supérieurs sont fixées étroitement. Dans un tel cadre institutionnel, il est rare qu'on décide soi-même vraiment du sujet qu'on doit examiner. Et l'on sait bien que les relations hiérarchiques passent alors par des gestes d'allégeance obligés. Mentionner le sujet qu'on a à développer dans les termes qui ont servi à le formuler fait partie de ces gages.

Il y a, pour ce faire, trois façons complémentaires de procéder :

- 1 La première, on vient de le voir, consiste à reprendre (au moins en partie) les termes précis selon lesquels le sujet a été formulé par l'autorité qui nous a demandé de le traiter. Cela ne se borne d'ailleurs pas à un æste d'allégeance; c'est aussi une précaution utile pour bien prendre en considération le sujet à examiner, sans être tenté d'emblée de le gauchir en recourant trop tôt à des reformulations.
- 2 La deuxième manière de faire, à la suite de la précédente, consiste à s'approprier le sujet pour en faire un projet de travail personnel, précis et original.

Comme chacun sait, on ne s'investit correctement dans une activité que si elle nous concerne suffisamment. Si le travail proposé (imposé) nous reste trop extérieur, on le traitera à coup sûr de façon moins exigeante que si on en fait, d'une certaine façon, "son" problème. Cette deuxième façon d'annoncer le sujet à développer à justement pour fonction de permettre et de manifester ce travail préalable (nécessairement préalable) d'appropriation.

- 3 La troisième manière de faire consiste enfin à préparer le public lecteurs ou auditeurs à mieux recevoir, sur les plans psychologiques et cognitif, ce qui va lui être communiqué, en lui annonçant par avance suivant quelles grandes lignes on abordera successivement, par la suite, les différents aspects complémentaires du sujet à traiter.
- 2- Elle doit ensuite adapter la manière de traiter le sujet au public auquel s'adresse le document.
 - 1 Une première façon de procéder (fréquente dans le monde du commerce, de la publicité, et aussi de la politique...) consiste à jouer sur des éléments de séduction : ce qui plaît au public, ce qui l'intéresse, le mobilise d'emblée, ce qui le fait rêver.

Dans le monde scientifique, cette technique rhétorique est le plus souvent jugée suspecte.

- 2 L'autre manière de capter l'attention de son auditoire conduit à faire valoir
 - que le propos qu'on va développer correspond à une problématique pertinente, théoriquement fondée.
 - et donc que la réflexion qu'on va présenter répond bien à des préoccupations justifiées.

Voilà ce que le monde scientifique privilégie, à juste titre.

2 Organisation rhétorique proposée

Conformément aux généralités mentionnées, on proposera donc ici une organisation rhétorique de l'introduction en quatre parties, successivement, (qu'on appellera simplement Intr.A, Intr.B, Intr.C, Intr.D)

Avant de définir successivement ce qu'on attend normalement de chacune de ces partie, insistons un moment sur l'intérêt du travail **modulaire** conditionné par la méthode de travail qu'on préconise ici.

Une fois dépassé le stade des épreuves formelles que constituent le plus souvent les évaluations scolaires et universitaires, on sera toujours confronté à une activité qui requiert de laisser mûrir sa réflexion. Et le temps sera révolu où il fallait rédiger en quelques heures un compte-rendu d'épreuve. Or, l'étalement du travail dans le temps exige de la méthode, si l'on ne veut pas s'exposer à perdre le bénéfice de nombreuses lectures, de rencontres, d'expérimentations... qu'on aura pu accumuler.

Précisons d'emblée : la mauvaise méthode consiste à vouloir accumuler préalablement ces matériaux, et de remettre à une phase finale le soin de rédiger le texte qui devrait faire valoir la qualité du travail mené

cela ne fonctionne en fait que si l'examinateur de ce travail est aussi un directeur de travaux pratiques qui a accompagné le candidat tout au long de ces expériences préalables ; dans tous les autres cas, le résultat est le plus souvent décevant, pour tout le monde :

le candidat lui-même, peu enclin à jouer avec la langue pour rédiger son texte de manière aisée, vit souvent cette étape finale de son travail comme un *pensum*. Or, personne ne saurait bien travailler en se mettant d'emblée dans une situation inconfortable. La caractère fastidieux de ce travail d'écriture est vite patent pour tout le monde, aussi bien pour celui qui l'écrit que pour ceux qui doivent le lire.

En outre, le caractère pénible de cette phase d'écriture conduit souvent les candidats à ne pas exploiter vraiment bien des matériaux qu'ils ont pourtant collectés. Il s'ensuit dans leur texte des allusions trop superficielles pour être probantes de quoi que ce soit. Il n'est pas rare non plus que, faute d'avoir clairement restitué les maillons manquants d'un cheminement intellectuel qui aurait dû être intéressant, les textes résultant finalement de cette pratique ne laissent apparaître des failles logiques, voire même de vraies incohérences.

Les examinateurs sont, de leur côté, immédiatement sensibles au déplaisir du candidat confronté à ces tâches rédactionnelles abordées de cette manière ennuyeuse. Même quand ils ont suivi régulièrement l'élaboration des travaux entrepris, ils perçoivent très souvent le fossé qui sépare ce qui aurait pu être fait (compte tenu de la richesse potentielle des matériaux mis en jeu) de ce qui est effectivement présenté. Et les défauts techniques qu'on vient de mentionner, même s'ils en comprennent l'enchaînement, ne peuvent alors conduire qu'à une évaluation pénalisante.

La bonne méthode, contrairement à cela, consiste justement à ne pas vouloir scinder catégoriquement les phases de documentation et de manipulation et celles de mise en forme, incluant les travaux rédactionnels. Or, pour mêler utilement ces tâches, il est capital de **modulariser** les activités qui s'imposent.

L'objectif est double :

- 1- rédiger tout de suite sa réflexion, au stade (toujours provisoire) où l'on est parvenu à l'élaborer. S'en passer est d'ailleurs le plus souvent un leurre : on ne réfléchit bien que si l'on a mis au clair sa réflexion. Se contenter d'impressions mal objectivées est souvent illusoire : rédiger constitue alors un test pour mesurer jusqu'où on a correctement réfléchi sur ce qu'on a recueilli.
- 2- Se donner les moyens de corriger à tout moment ce qu'on a écrit, jusqu'au stade final du travail, sans avoir pour autant à tout récrire.

Ainsi, grâce à une structure correctement modularisée du texte complet à élaborer, on ne sera amené à changer que les "pièces défectueuses".

Et même si des remaniements importants s'imposent, ce travail régulier permettra de mieux faire sentir, dans le texte final qui en résultera, le caractère progressif de la réflexion. Au lieu de donner (illusoirement) l'impression qu'on est parvenu d'emblée au résultat final, on montrera vraiment (et là réside le caractère fondamental de toute démarche scientifique véritable) comment la réflexion procède, tantôt graduellement, d'hypothèses en vérifications, tantôt par sauts qualitatifs, une rouvelle intuition, d'abord vague, surgissant, pour faire l'objet de démarches spécifiques destinées à la rendre opérationnelle, jusqu'à susciter de nouveau des hypothèses et des vérifications (ou des invalidations).

Aucun maillon manquant n'est plus alors à redouter dans les cheminement mentaux qu'on a à présenter, et l'on peut vraiment exploiter les matériaux collectés, en les combinant progressivement les uns aux autres.

Voilà pourquoi cette approche technique du travail formel que nous avons à effectuer nous semble capitale :

Elle conditionne une richesse de la réflexion et une riqueur logique beaucoup plus exigeantes ;

Or, ce sont là deux caractéristiques déterminantes de tout énoncé scientifique de qualité.

1- Intr.A

Il s'agit ici d'aborder le sujet, de commencer à l'introduire en tenant compte du public auquel on s'adresse. On peut, pour cela, envisager deux façons (éventuellement complémentaires) de procéder :

1 On peut tout d'abord mettre l'accent sur un ou plusieurs éléments "qui intéressent" le public, à partir desquels on s'engagera peu à peu à restreindre le champ de vision et à concentrer l'attention sur la définition stricte du sujet qu'on se propose de développer.

Comme on le voit couramment dans le monde commercial, ou dans la sphère politique, on peut, à cette fin, recourir préférentiellement à des éléments de séduction : pour se concilier le public, on le gratifie de gages de reconnaissance de sa spécificité, en lui parlant d'emblée de ce qui le préoccupe, de ce qui lui plaît, de ses goûts, de ses aspirations, de ses rêves, de ses rancœurs, de ses problèmes... Le public ainsi flatté sera plus conciliant à l'égard de l'orateur, plus disposé à l'écouter, à le suivre, à agir conformément à ses attentes.

2 Mais dans le contexte scientifique, une autre manière de faire s'impose absolument :

Il serait spécieux d'agir principalement et ouvertement sur la séduction, voire sur la démagogie (ce qui suscitera au contraire une méfiance certaine des auditeurs).

Au contraire, c'est sur la reconnaissance commune d'une **problématique** pertinente que devront se fonder au départ l'assentiment et l'intérêt du public scientifique.

Ce terme de problématique - comme celui d'esprit critique d'ailleurs - est en effet essentiel pour structurer avec rigueur les débats scientifiques. (Et il importe de la rappeler aujourd'hui, à une époque où l'on se voit de nouveau envahi, à l'échelle planétaire, par toutes sortes de "positivités", de "sagesses" précritiques...)

Concrètement, il s'agira de partir de remarques ou de constats simples et relativement généraux, dont il faudra par la suite mesurer les implications pour la définition plus stricte de la problématique.

Il importe en effet de ne pas disperses l'attention vers d'autres problèmes que celui, unique et précis, qu'on devra traiter. C'est pourquoi ces remarques initiales, simples, devront être aussi indiscutables que possible, pour ne pas susciter de débat particulier, qui serait ici encombrant et parasitaire.

Mais il est essentiel aussi de ne pas se contenter de remarques, et surtout de constats, "gratuits", dont on ferait des points de départ faciles, et qu'on s'empresserait d'oublier ensuite : **choisir** un point de départ, c'est **s'engager** dans une perspective de travail qu'on n'aura plus, ensuite, le droit d'ignorer. Et on n'est jamais autorisé à "oublier" les enjeux qu'impliquent ces choix initiaux (quand bien même on voudrait ensuite réorienter autrement la recherche, il faudra que, tenant compte de ce point de départ, on n'oublie pas de prendre conscience de ce changement d'orientation et de le signaler)

2- Intr.B

Il s'agit ici d'énoncer le sujet tel qu'il a été imposé, en respectant scrupuleusement ses formulations essentielles et les orientations qu'elles impliquent.

En particulier, le libellé du sujet dépendra de la nature du travail à faire : soit un exposé simplement informatif, soit une note de synthèse, soit enfin une argumentation ou une démonstration.

L'exposé informatif :

Le sujet se présente le plus souvent ici sous la forme d'un **thème** simple; il annonce le titre de l'exposé, le propos général qui sera développé dans l'ensemble du travail.

Bien sûr, ce sujet (souvent un simple syntagme nominal à l'origine) doit être normalement présenté dans une **phrase rédigée.**

La note de synthèse :

Le travail devra consister ici à **confronter** et à **comparer** des sources documentaires diverses, afin de définir (dans le contexte des études scientifiques) ce en quoi les jugements invoqués peuvent se combiner, se compléter, se préciser ou se nuancer les uns les autres, ou au contraire s'opposer ou s'exclure plus ou moins radicalement.

Grâce à ce type de travail, on mettra notamment en valeur les questions, les perspectives, les prolongements qu'on pourra ultérieurement avoir à reprendre (en argumentation alors), à titre plus personnel cette fois.

Car il y a une différence majeure entre l'argumentation et la note de synthèse :

- l'argumentation met en avant la responsabilité de son auteur, qui parle d'abord et avant tout en son propre nom,
- la note de synthèse, au contraire, implique en principe l'effacement de son auteur : il n'est que le présentateur des textes, des documents, des jugements ou des points de vue dont il doit rendre compte comparativement. Et la primauté revient normalement à

ces documents.

Le sujet d'une note de synthèse comprendra donc deux éléments bien distincts :

- 1 un **intitulé** général (car il est clair qu'on ne se livre pas gratuitement à un travail documentaire, mais qu'on le fait toujours en relation avec un projet de recherche : il constitue ici l'intitulé général qui donne sens au sujet)
- 2.- un **corpus** de documents à présenter. Il sera commode d'en mentionner tout de suite et une fois pour toutes, dans cette partie [Intr.B] de l'introduction (et pour ainsi dire en facteur commun), les références bibliographiques qui s'imposent.

L'argumentation

Le sujet d'une argumentation peut prendre plusieurs formes, plus ou moins fréquentes selon le contexte institutionnel :

- 1. Ce peut être d'abord (comme dans les dissertations "littéraires") une citation, dont il faudra mesurer le bien-fondé.
- 2. Il peut s'agir aussi (les concours affectionnent ces formulations) d'un intitulé très concentré en quelques mots, quelques noms par exemple, simplement juxtaposés ou coordonnés.

Le piège, - et l'erreur rédhibitoire -, consisterait ici à prendre cela pour un sujet d'exposé, conduisant à consacrer une partie de développement à chacun des termes mentionnés successivement dans le sujet.

En fait, ces termes associés posent bien un **problème**, un problème **unique**, à examiner (le mot clé pour le désigner est souvent le mot "et" qui unit ces termes : car leur compatibilité n'est pas aussi assurée qu'on pourrait le croire à première vue)

3. Une autre formulation fréquente est le recours à une **question**. Il est clair que dest bien une manière appropriée pour poser un problème.

Ce procédé présente toutefois un ennui. Il conduit à envisager globalement (donc d'une manière immanquablement plus superficielle) les différentes réponses possibles à envisager.

C'est pourquoi, par choix pédagogique, j'ai préféré retenir la dernière formulation fréquente d'un sujet d'argumentation :

4. Il s'agit cette fois d'une **hypothèse de travail**. Non plus une question, mais une réponse (et une seule) à cette question (elle-même renvoyée en amont de l'annonce du sujet, c'est-à-dire comme élément de problématique, dans la partie initiale de l'introduction [Intr.A])

On reconnaîtra là une formulation classique des sujets scientifiques, communément pratiquée, notamment, en mathématiques (dans une étude de fonction, on ne laisse pas en suspens, sous forme interrogative, la formule de base qui définit la fonction à examiner...)

Une hypothèse de travail, c'est une **assertion**, une **proposition logique**, avec les termes habituels qui la composent :

- un thème : ce dont on parle;
- un prédicat : ce qu'on dit du thème;
- un domaine de définition : un ensemble logique où le rapport de **prédication** énoncé est susceptible d'être validé.

Dans la suite de ces documents de travail, on se limitera à ce type de formulation de sujet, dont le traitement requiert une rigueur logique plus scrupuleuse (évidemment transférable, avec les variantes qui s'imposent, aux autres formes de sujets).

3-Intr-C

Il s'agit ici d'individualiser le travail qu'on a à faire, de mesurer clairement les enjeux, les implications et les méthodes à mettre en œuvre pour déboucher sur un projet vraiment personnel de travail.

Ce travail consiste d'abord à reprendre les termes clés du sujet (selon le cas, des notions ou des expressions, ou encore des choix de textes de référence) pour mettre au clair, d'emblée, ce qu'on est en droit d'en attendre.

L'honnêteté intellectuelle requiert notamment :

- qu'on ne tente pas de faire dire aux sources impliquées autre chose que ce qu'elles apportent,
- et qu'on ne critique pas indûment leurs auteurs de ne pas avoir fait ce qu'il n'entrait pas dans leur projet de faire.

Ce risque est particulièrement important dans le cas de la note de synthèse documentaire, car la tentation est toujours forte de vouloir retrouver dans les sources en jeu (surtout si elles sont ancrées avec autorité dans les pensées ambiantes) ses propres idées et préoccupations.

Il ne dépend que nous

- qu'un sujet proposé reste un débat d'école, factice et rituel, et finalement sans grand intérêt, requérant en réalité plus de technicité que d'implication véritable ;
- ou au contraire que le travail devienne pour nous une sorte de défi à relever, une épreuve salutaire pour nous former à la fois à plus de compétences et à un meilleur jugement.

Dans cette troisième partie de l'introduction, le travail consiste aussi à combiner les éléments de problématique qui nous ont fourni un point de départ (dans Intr.A) avec les termes clés du sujet, afin de prendre conscience de ce en quoi les premiers orientent l'approche du sujet, et de mettre en lumière combien le choix d'un point de départ est toujours loin d'être anodin et gratuit.

Il faut bien prendre conscience, en effet, qu'un écrit scientifique sérieux (comme tout écrit théorique de qualité) ne doit pas laisser de place à la gratuité et à la naïveté. Même si l'on doit au hasard, ou à quelque facilité d'abord irréfléchie, d'avoir trouvé un point de départ qui semble exploitable, on doit par la suite faire un retour critique sur ce qu'on a écrit.

par exemple, il est capital de bien voir les implications d'un constat initial qui avait semblé commode pour servir de point de départ.

En effet, on mesurera mieux alors combien ce choix conditionne en réalité ce qu'on peut attendre du travail entrepris. Bien des enjeux, dans des travaux de qualité, sont formulés à ce stade, ne serait-ce que provisoirement.

(C'est pourquoi aussi la lecture méthodique d'une introduction bien menée est souvent très révélatrice de la qualité finale du travail qui æra présenté ; et la lecture du développement, si celui-ci est bien mené, n'apporte en général qu'une confirmation de plus en plus explicite de cette impression initiale)

(A l'inverse, une introduction défectueuse sur ces points est bien souvent l'annonce - et c'est logique - d'une réflexion insuffisante, d'une problématique insuffisamment maîtrisée, d'une approche par trop superficielle des documents présentés, d'un repérage tellement hâtif des vraies démonstrations qui s'imposent que le travail dérive alors de l'argumentation bien conduite et parfaitement maîtrisée à un amas de bribes d'exposés purement informatifs dépourvus de toute perspective sérieuse - autrement dit, du cours mal digéré)

La mise au point minutieuse de cette partie d'introduction peut dailleurs faire office de test : si, en élaborant une partie de développement, on vient à se demander si cela fait réellement partie du sujet à traiter, alors, on a la preuve manifeste que le projet de travail (Intr.C) n'a pas été

défini de manière suffisante et rigoureuse. Une fois ce projet bien "cadré", les limites sont clairement établies, et ce genre de préoccupation n'a plus de raison d'être.

Toutefois, ce qu'on a écrit n'a rien d'absolument rigide et figé : si, au cours de ses recherches, on vient à découvrir de nouvelles pistes de travail, des remaniements partiels sont toujours possibles, grandement facilités par la structuration bien modularisée de l'ensemble.

Cette partie d'introduction peut encore faire état de considérations méthodologiques générales :

compte tenu du sujet et de ce qu'il y a lieu d'en faire, certaines méthodes s'imposent, d'autres au contraire ne seraient pas probantes.

Des mises au point sont utiles pour informer clairement le lecteur de ce qu'on va faire et de la pertinence de ces choix.

Des mises en garde s'imposent parfois, en outre, face à des modalités d'approche qui, pour être traditionnelles (et se présenter ainsi comme d'appréciables ressources pour combler les pages blanches à noircir), ne sauraient cependant être adoptées sans précautions préalables. Réfléchir utilement et de manière inventive, c'est aussi ne pas se laisser emporter par les habitudes d'une "prose automatique" trop entièrement codifiée par avance. Réfléchir, même brièvement, sur la pertinence des méthodes à appliquer, est donc une nécessité à ne pas ignorer.

Signalons enfin que, *éventuellement*, on peut faire figurer dans cette partie d'introduction certains choix négatifs concernant le sujet.

Plutôt que de laisser croire que, naïvement, on "n'avait pas pensé" que tel aspect des choses ait pu faire partie du sujet, en l'ignorant tout à fait (ce qu'un examinateur avisé ne manquera pas de repérer, pour interroger le candidat sur ces manques...),

il est préférable de signaler soi-même qu'on a décidé de rejeter cet aspect des choses, sans oublier de motiver ce choix par des raisons acceptables.

Mais, en aucun cas, bien sûr, la définition du projet de travail qu'on développera ensuite ne saurait se borner à ces seuls aspects négatifs.

4-Intr.D

Il s'agit tout simplement d'annoncer le plan d'ensemble du développement qui suivra, en veillant scrupuleusement (surtout s'il y a eu plusieurs remaniements) à ce que le plan annoncé corresponde bien au plan effectif du développement.

En principe, cette dernière partie de l'introduction ne mentionne le plus souvent que les **grandes lignes du plan** suivi dans le développement. L'annonce des sous-parties est plutôt renvoyée dans le développement lui-même, par exemple dans des paragraphes d'annonce figurant dans les grandes parties concernées.

On pourrait dire, d'ailleurs, que cette dernière partie de l'introduction constitue elle aussi un paragraphe d'annonce, destiné à faire connaître par avance de quelle manière la pensée se ramifiera à l'intérieur des différentes grandes parties du développement.

On voit au passage une caractéristique importante de cette structuration rhétorique modulaire qu'on préconise ici : c'est, pour ainsi dire, la récursivité des processus de construction des paragraphes et des parties, un processus valant pour l'ensemble, à un niveau très général, valant aussi à l'intérieur de chacune des parties, selon les besoins qu'on éprouvera d'y recourir ou non.

Une autre caractéristique en est par ailleurs la grande souplesse, malgré quelques rigidités apparentes qui peuvent sembler trop contraignantes de prime abord.

Pour ce qui concerne les formules utiles à employer qui permettent d'introduire l'énoncé du sujet précis des différentes parties distinguées, on aura intérêt (conformément, en fait, aux normes françaises habituelles - car les pays anglo-saxons ne cultivent pas du tout de la même manière ce souci de variété stylistique) à

s'inspirer des lectures qu'on fera de textes où ces objectifs techniques sont aussi recherchés (car se former à des techniques d'écriture, cela passe aussi par une attention spéciale aux pratiques rédactionnelles lors de ses lectures aussi).

tableau récapitulatif : types de sujets & parties d'introduction

Parties d'intro- duction	Argumentation	Exposé	Note de synthèse	"mini-mémoire" NS + arg
A	Amener le sujet en s'appuyant sur des éléments déterminants de problématique , mentionnés à partir de constats aussi incontestables que possible (pour ne pas s'engager à devoir argumenter sur plusieurs fronts en même temps, et ne pas détourner l'attention du seul sujet à évoquer, qui sera énoncé juste après).			
В	Sujet = problème précis, évoqué à partir d'un thème (un ou plusieurs concepts), d'une question, d'une proposition logique	Sujet = thème à montrer	Sujet = 2 éléments : 1: intitulé général (cp. arg) 2: corpus de documents de référence	Sujet = 2 éléments : 1 : intitulé général de la réflexion globale (NS + argum.) 2 :priorité choisie
С	S'approprier le sujet en en tirant un projet de travail qu'on s'engagera à développer, dont on fondera l'intérêt sur une analyse précise de ses enjeux , de ses implications , des apports qu'on est en droit d'en attendre. + éléments de méthode (+, éventuellement, choix négatifs motivés) (c'est en particulier le moment de mesurer pleinement ce en quoi les constats initiaux qu'on a faits [Intr.A] orientent et conditionnent la démarche à venir).			
	Ici, toute l'attention doit être concentrée sur le sens du problème traité, et sur d'éventuelles considérations de méthodes sur ma manière de le considérer.	Ici, la présentation du thème général donnera lieu à l'annonce de thèmes secondaires hiérarchisés et globalement articulés entre eux.	Ici, l'intitulé donnera sens, seulement, à l'étude comparative du corpus cité, sar être lui-même l'obj d'un examen argumenté (sinon: argumdissert.)	e aussi à une argumentation en
D	Annonce du plan d'ensemble qu'on envisage de suivre dans le développement. En principe, on ne mentionne ici que les grandes parties de ce plan (en renvoyant à des paragraphes d'annonce insérés dans le développement le soin d'y articuler les différentes sousparties qui s'imposent). Ce plan doit tenir compte des contingences d'organisation rhétorique de l'ensemble (éviter un trop grand déséquilibre entre les différentes parties, des raccourcis trop allusifs, des répétitions trop lourdes).			

© Hervé Cabre, 1990